

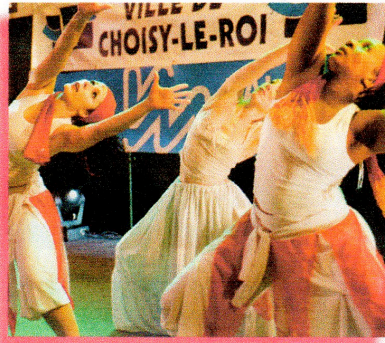


Vie associative

La compagnie Afro-Ka'Danse

De la différence, on puise sa force

Dirigée par la jeune chorégraphe, Sabrina Fairfort, la compagnie Afro-Ka'Danse présentera le 16 mai prochain à l'Espace Langevin, son nouveau spectacle "Etats de femmes". Une création originale, née du métissage des cultures.



Créée à Choisy en 2006, la Compagnie Afro-Ka'Danse a pour ambition d'être un lieu d'échange, de création et de diffusion des arts de la danse. Composée d'une dizaine de jeunes danseurs, elle a la particularité d'offrir une diversité étonnante de jeunes talents où chaque artiste apporte sa couleur. Modern jazz, hip-hop, afro, ragga dance-hall, salsa, flamenco, danse contemporaine... les styles se mélangent et se fondent pour créer un style unique. La nouvelle création de la compagnie, "Etats de Femme", en est ainsi le parfait exemple.



"Ce spectacle de danse et de théâtre raconte l'histoire des femmes face à l'amour. Chaque tableau dévoile un état : la femme séduite, la femme détruite et la femme battante", explique Sabrina Fairfort, chorégraphe et auteur du spectacle. Cette création mêle ainsi avec subtilité les genres : flamenco, afro, jazz et tango. "J'aime m'enrichir des talents de chacun", précise la jeune danseuse. "Et c'est pourquoi nous avons proposé au photographe, Lorraine Turci et au peintre Emmanuelle Millau de travailler sur le thème de notre spectacle et de sa représentation. Les œuvres qu'ils exposeront lors de notre spectacle, seront en quelques sortes leur regard, leur interprétation de notre travail."

La danse des esclaves

Pour la danse, la jeune chorégraphe s'appuie sur deux techniques : celle de Katherine Dunham et de Lester Horton, tous deux nés au début du XX^e siècle. La première, anthropologue et chorégraphe, a révolutionné la danse américaine au début des années trente en faisant cohabiter les danses populaires afro-caribéennes et la danse classique occidentale. La technique d'Horton est basée quant à elle sur la souplesse et la maîtrise du corps pour libérer l'expression. Elle se traduit par une gestuelle ronde et souple. Curieuse et avide de rencontres, Sabrina Fairfort ne perd jamais une occasion de s'enrichir auprès des autres. Ainsi l'été dernier, elle a entraîné sa compagnie en Guadeloupe pour découvrir ou plutôt vivre le Gwo Ka. Cette culture d'où émane des musiques, danses et chants, est née en Guadeloupe de la souffrance des esclaves africains déportés au début du XVIII^e siècle. "Nous avons vécu là-bas une expérience très enrichissante, où la danse et la rencontre avec l'autre ne font qu'un", se rappelle avec émotion Sabrina. La jeune femme puise ainsi son énergie et sa créativité dans le métissage culturel. D'origine Guadeloupéenne, née en France, Sabrina fait partie de ceux qui ont compris que la différence offre une richesse intarissable.

Armelle NEBILON

En bref...

Grand Carnaval de la Solidarité

Fin février, 23 enfants choisyens ont passé une journée de Solidarité dans le Parc Disneyland. Ils ont défilé devant des milliers de spectateurs pour sensibiliser le public aux droits de l'enfant et particulièrement celui concernant l'accès aux vacances et aux loisirs. Aujourd'hui, en France, 1 enfant sur 3 ne part toujours pas en vacances.

Cette initiative fait suite à une sortie, quelques jours auparavant, au théâtre Mogador où 22 autres petits choisyens ont assisté au spectacle Le roi lion. Tous ces enfants sont issus de familles accompagnées dans le cadre de la permanence d'accueil et de solidarité de l'antenne choisyenne du Secours populaire.

Un mariage de raison pour l'UNRPA

Les sections de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Agées, l'UNRPA de Choisy et d'Orly regroupent leurs activités, tout en maintenant dans chaque ville les distractions qui ont fait localement le succès de chaque section. Cette union devrait réduire les coûts de certaines activités et augmenter la fréquentation pour les manifestations. Les sorties, voyages, goûters dansants, séances de formation pourraient être organisés en commun.

Renseignements : Section d'Orly, Le président M. Daugieras, 12 rue Victor Hugo, Orly, Tél. : 01 48 53 53 05.

Une allocation pour les époux d'anciens combattants

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les veufs ou veuves d'anciens combattants ou ressortissants de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) comme les Pupilles de la Nation, âgés au minimum de 60 ans et pouvant justifier d'un niveau de ressources mensuelles inférieures à 750€ peuvent (sans condition) prétendre à l'allocation différentielle.

Renseignements : ARAC - Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Du lundi au vendredi, Tél. : 01 42 11 11 26 ou 01 42 11 11 11